



Douane Academy ?

Comme c'est vrai qu'on en avait besoin d'une, le bureau A1 a décidé de doter notre chère administration d'une « charte des valeurs ». Nous serions bien en mal de vous en décrire le contenu, encore en gestation, par contre la méthode d'élaboration envisagée dépasse l'entendement...



Un prestataire particulier...

Ainsi, on nous a annoncé lors d'un Groupe de Travail consacré à la déontologie que le cabinet *Comprofiles Academy* (sic!!) serait l'architecte de ce travail fondateur pour l'identité de notre maison.

Avec la bienveillance de l'IGF et surtout votre participation, afin que cette élaboration recueille l'adhésion de tous...

Une rapide consultation du site internet *comprofiles-academy.com* (nous vous la conseillons..) nous apprend qu'il s'agit d'une petite entreprise aixoise dont le membre fondateur est l'inventeur d'une méthode de management et de communication comportementale. Enfin d'un truc obscur qui a l'air de plaire à tout un tas de sociétés du CAC40, comme l'indique leur livre d'or.

Bon, nous, esprits bornés de fonctionnaires, ne comprenons rien à tout ce charabia décliné à l'envi sur le site, toute cette agaçante logorrhée de scientologues du management.

Mais bon après tout, qu'ils vendent leur soupe à Auchan ou Renault Trucks ne nous concerne pas directement.



Faire payer (encore une fois) la Douane...

Mais la lecture de leur avant-projet destiné à la Douane et décliné sous la forme d'une chouette plaquette assez design nous a plongé dans la consternation (*détails dans notre préalable, ci-après en pages 2 et 3*)...

Parce que tout ça coûte de l'argent public. Parce que si l'affaire qui préoccupe le bureau A1 c'est l'urgente rédaction d'une charte des valeurs, à l'heure où l'on restructure sans ménagement (et sans management, d'ailleurs...) et l'on ne sait plus bien à quoi sert notre métier, c'est quand même consternant et au fond un peu déprimant...

Donc sachez-le, on va payer rubis sur l'ongle un cabinet privé pour faire réfléchir un panel sélectionné d'agents sur les valeurs qu'ils souhaitent voir apparaître dans la charte, selon une méthode révolutionnaire.

Jugez plutôt : après avoir recueilli les idées des agents, on les confrontera aux réflexions de l'IGF pour « *stimuler la réflexion des participants* », puis il y aura un « *dépouillement du métaplan par catégories et production en séance des sous-catégories* » suivi d'une « *pondération avec des gommettes sur les sous-catégories sur les paper boards* ».

Voilà, on s'arrête là, c'est juste pour vous donner un échantillon du monument d'imbécillité pure (pour rester poli..) dont nous avons eu la primeur.

Pour conclure...

Et pourtant, des idées pour une charte des valeurs, on en a plein :

- Une administration respectueuse des trajectoires personnelles et professionnelles de ses agents, en ne leur donnant pas le choix entre un poste à 200 km d'une implantation restructurée et un recasage dans la pénitencière, par exemple, ça ferait un bon point de départ.
- Une administration qui cesse de se regarder dans le miroir du management des organisations et qui met enfin l'agent au centre de ses valeurs. On a le droit de rêver, ça ça coûte rien !

Paris, le jeudi 15 juin 2017



Pour la DG, les 16 500 agents... seraient des « voleurs » ?!

Nous sommes réunis aujourd'hui pour échanger avec la société *ComProfiles Academy* (sic !) venue nous présenter les résultats de l'animation d'une petite dizaine d'ateliers censé représenter, au moins en partie, les métiers de notre administration.

Même si la réunion est limitée à une durée de 2 heures, on nous annonce dans le courriel de convocation un « échange », c'est parfait car nous ne manquons pas de questions.

Dénomination mystérieuse

Tout d'abord, et pour bien cadrer les débats, pourquoi une administration contracte-elle avec une entreprise au nom assez mystérieux, plus ou moins anglicisant mais qui ne signifie pas grand chose ?

« Com » ? Comme « communication » ? Pourquoi ? Pour communiquer quoi ? Des « profils » ? Comme sur Facebook ? Ou pour jouer les « profileurs » ? Façon série TV à succès ?

Et pourquoi « Academy » ? C'est un mot grec à l'origine, désignant une école philosophique. La Direction Générale (DG) va-elle nous offrir deux heures de philosophie ? Ce serait fort intéressant, mais l'anglicisation du mot fait douter de la moindre velléité de haute pensée ; on y verrait plutôt le snobisme ambiant consistant à cacher derrière un anglais de pacotille un manque profond de réflexion originale.

Avouons-le, chère *ComProfiles Academy*, on vous taquine !

Chacun a bien le droit de nommer comme il le veut sa société. Même si un nom n'est jamais neutre et est censé faire passer un message. Et même si en l'occurrence ce message est fort obscur, presque ésotérique...

Et que pour nous, en tant qu'administration d'État, le français est la seule langue légale¹...

Vocabulaire déroutant...

Et puis chacun a le droit d'employer des termes originaux pour désigner sa méthodologie d'intervention : « exercices d'échauffement », « métaplan ».

Mais l'on ne saurait résister à l'idée que derrière la gymnastique intellectuelle affichée, il n'y a que l'invocation de platitudes... D'ailleurs, vous ne vous y trompez pas puisque vous parlez également de « pondération avec des gommettes » !

Néanmoins ce vocabulaire n'est pas neutre. Un détour sur comprofiles-academy.com achève de nous convaincre du caractère orienté du prestataire, légitimant les réorganisations. Et où le salarié réorganisé interrogeant le bien-fondé d'une réorganisation devient coupable de mauvais esprit ! Voire pire !

Ainsi dans un subtil article illustrant une vidéo du coach-consultant-formateur-fondateur (!) de la société, il est dit que les victimes de réorganisations (les « personnes sous stress ») sont des « voleurs » de « l'énergie » des « leaders »² ! Les salariés, des voleurs de la santé des dirigeants ?! On aura tout lu et tout entendu...

Par delà le prestataire retenu, ce qui est plus embêtant, c'est le principe de recourir au secteur privé...

Pour animer ici on ne sait quels ateliers...

Pour ensuite esquisser des pistes de réflexions en vue d'une éventuelle « charte ».

1 « La langue de la République est le français » : extrait de l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958.

2 Détails dans la copie écran en dernière page...

Suite de la déclaration préalable

Du coût du privé...

Au secteur privé ? Oui, avec l'argent du contribuable, argent qui serait mieux dépensé ailleurs. Car si la Douane est une administration extrêmement rentable (qui coûte 41 centimes pour 100 euros de levés)³, c'est aussi une administration qui n'a pas toujours les moyens de remplir les soutes de carburant de ses navires, par exemple.

Faut-il vous dire ce genre de chose, chère *ComProfiles Academy* ? Pourquoi pas ? La DG vous a adoubé pour venir vous occuper de notre administration, autant que vous soyez au courant de tout.

Par ailleurs, n'est-ce pas étonnant de vous laisser venir faire des profits sur notre dos ? Pourquoi n'avoir pas eu recours à une association ? Pardon, au « secteur privé non marchand », qui par ses statuts n'est pas tenue de dégager un bénéfice sur ses activités, juste à les offrir à prix coûtant pour dire les choses rapidement.

Pour conclure...

Puisque nous sommes cantonnés à un rôle de figurants au niveau de la déontologie, nous n'allons pas écouter la présentation de *ComProfiles Academy*. Ce sera sûrement intéressant, après tout vous avez rencontré des agents (1 petit %), échangé quelques expériences, vous allez sûrement pouvoir faire remonter des souhaits, des attentes, qui ne feront que confirmer ce que nous savions déjà.

Une charte ? Et la Loi ?

Allons-nous retirer quelque chose de vos « 30 ans d'expérience » pour « conseiller une organisation pour opérer un changement », selon les mots de votre site officiel ?

Il serait question d'une charte. Quelle idée originale ! Ils ont eu la même dans telle classe de CP, et ça marche plutôt bien, merci pour les pitchounes... Mais est-ce effectivement ça qui manque à la Douane ? Un texte censé faire consensus, qui n'aura évidemment pas force de loi, puisqu'on a déjà tout ce qu'il faut pour réprimer les « mauvais » agents. Sera-ce un bout de papier supplémentaire à ranger entre le Protocole d'accompagnement signé par quelques organisations syndicales bien naïves, pour être gentils, et la liste des courses de M. Gintz au Monoprix de la rue de l'Église, à deux pas de la DG ?

Le principe d'une charte en réalité, c'est le principe d'un contournement de la Loi, c'est le modèle anglo-saxon de la contractualisation de tous les aspects de nos vies, c'est quelque chose qui ne correspond ni à notre histoire, ni à nos valeurs, et nous parlons ici des valeurs de la France depuis le 4 août 1789, depuis que toutes les chartes, toutes les lois privées ont été abolies au profit de la seule qui compte, la volonté souveraine du peuple. Ceci ne paraîtra grandiloquent qu'à ceux qui ont oublié que c'est toujours ça, et uniquement ça, la volonté du peuple, qui est censée nous commander et commander l'action publique.

La charte, c'est aussi vouloir imposer une sorte de consensus, un cheval de Troie, pour être ensuite encore plus brutal avec ceux qui ne l'auraient pas respecté. Mais nous avons la Loi. Nous sommes tous des agents assermentés, tenus de faire appliquer la volonté nationale, et c'est largement suffisant.

Mais n'espérez pas de notre part la moindre collaboration qui ferait l'impasse sur ce qui est pour nous le principal :

- des emplois supplémentaires pour des services à l'os,
- une visibilité sur l'avenir de la douane avec une cartographie des implantations à dix ans,
- un retour objectif sur une politique du chiffre absolument catastrophique qui a eu pour résultat un sabotage en règle de la DNRED, alors que le marché des stupéfiants en France continue à bien se porter, merci pour lui.

Le bateau coule et au lieu de calfeutrer les brèches on nous joue « plus près de toi mon Dieu »⁴.

Vous avez été payés pour assurer la fanfare, tant mieux pour vous, nous nous allons essayer d'éviter le naufrage, d'autant que les canots de sauvetage prévus par le *Protocole d'Accompagnement* seraient aux dernières nouvelles restés à quai, avec la crédibilité de certaines organisations syndicales...

La délégation SOLIDAIRES Douanes
Montreuil, le jeudi 15 juin 2017

3 <http://www.douane.gouv.fr/Portals/0/fichiers/douane/resultat-2016/resultats-2016.pdf> (voir page 6).

4 Musique jouée au moment du naufrage du *Titanic*.

Annexe : La victime est le coupable ... et c'est la Direction qui le dit sur son site !

(copie écran du site internet du prestataire, dont nous conseillons la vidéo de 13 min...)

The screenshot shows the website 'ComProfiles Academy' with a search bar and navigation icons. The main content area features a yellow button 'VOIR LE SITE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE' and a text block: 'ComProfiles Academy vous forme à un métier, complet et durable : Coach - Consultant - Formateur'. Below this is a blue-bordered box containing the text: 'Pfiou quel succès... et quel discours de caste surtout, non ?' and 'Le salarié victime d'une réorg' édictée par un manager est vu comme un voleur d'énergie, un profiteur, un "bouffeur de santé" dudit manager. Or si l'on doit qualifier les choses en termes de vol, n'est-ce pas plutôt le cadre supérieur-manager le voleur ? Au sens où, par le bouleversement du cadre professionnel des salariés, il leur vole leur équilibre personnel...'. To the right, a video player shows a TEDx AIX talk by Olivier Tabatoni & Robert Weisz. The video title is 'Donnons aux voleur...'. The video description includes: 'Olivier Tabatoni & Robert Weisz', 'Fort d'une vision unique sur les synergies liant finance, stratégie & leadership, Olivier Tabatoni casse les silos académiques en formant les élites du monde entier. Couplé à Robert Weisz, sociologue créateur du modèle ComProfiles®, les deux hommes expliquent par un jeu de joutes verbales, pourquoi il faut donner de l'énergie aux personnes sous stress, autrement dit pourquoi il faut donner aux voleurs.' Blue arrows point from the video player to the text boxes on the page.



joutes verbales, pourquoi il faut donner de l'énergie aux personnes sous stress, autrement dit pourquoi il faut donner aux voleurs.

**Vous êtes victime d'une réorg' (du PSD, ... ?!) ?
Vous devenez le voleur de santé de votre "manager" (la DG ?!) !**

**Incroyable !
Les valeurs (bravo pour une charte déontologique...) sont cul par dessus tête !
A quand un procès contre un agent...
... parce que son "manager" a choisi de le restructurer !?!**



SOLIDAIRES Douanes était représenté par Fabien MILIN. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à le contacter.